

**Programme scientifique adopté par le comité d'orientation du 28 mars 2023
(après avis du conseil scientifique réuni le 25 janvier 2023)**

Années 2023/2025

La politique de la ville, on le sait, est une politique atypique à bien des égards. Considérée comme provisoire par ses concepteurs, elle avait pour mission d'opérer toute une série de rattrapages urbanistiques et sociaux dans le fonctionnement de la ville des Trente glorieuses. A ce titre, elle était programmée pour s'achever au milieu des années 1980. Force est bien sûr de constater qu'il n'en a rien été et que son existence, maintes fois critiquée et même remise en cause, a contribué très largement à l'accompagnement du changement social ainsi qu'à la transformation de l'action publique.

Reconstituer son histoire ne consiste donc pas à inventorier les multiples dispositifs qu'elle a pu générer depuis près d'un demi-siècle, mais de mesurer en quoi elle a précisément contribué au renouvellement de certaines politiques publiques depuis le début des années 1980, tant du point de vue de la conception que de la mise en pratique.

Pour cela, il est proposé d'organiser trois types de manifestations scientifiques qui nourriront sur le plan scientifique l'activité du comité d'histoire de la politique de la ville. Ces dernières auront pour objet principal l'étude sur la longue durée de la contribution de la politique de la ville au changement social ainsi qu'aux mutations de l'action publique dans les territoires.

Il s'agit donc de structurer le programme scientifique du comité d'histoire pour les années à venir afin de lui donner la visibilité nécessaire dans les milieux à la fois universitaires et de la politique de la ville elle-même. L'offre s'adresse en effet à la fois aux chercheurs ainsi qu'aux praticiens de la politique publique. La programmation pourra se faire en étroite relation avec la politique scientifique menée par le Campus Condorcet au sein duquel le comité d'histoire se trouve implanté. Lors d'un rdv récent, son président, Pierre-Paul Zalio, nous a confirmé sa volonté de développer la thématique urbaine au sein des activités développées par le Campus.

Son implantation au cœur d'un territoire emblématique de la Seine-Saint-Denis ainsi que ses relations avec le président du Conseil départemental peuvent également représenter des atouts pour notre propre développement. Si le Centre d'histoire sociale des mondes contemporains dont le directeur est Emmanuel Bellanger constitue bien sûr un partenaire privilégié, il existe aussi sans aucun doute d'autres laboratoires de recherches qui pourraient être intéressés par le programme scientifique que nous allons nous efforcer de développer dans les trois ans à venir

La proposition d'organiser un séminaire annuel a vocation à structurer la démarche de recherche sur la durée. Néanmoins, suite aux échanges au sein du conseil scientifique réuni le 25 janvier dernier, il est apparu indispensable de prévoir auparavant une **journée d'études consacrée aux grands enjeux, aux sources et aux méthodes** nécessaires à la mise en chantier de l'histoire de la politique de la ville. Prévue en juin prochain, elle aura pour objectif de mobiliser des chercheurs et des patriciens travaillant déjà sur ces questions et de les problématiser dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire. Il s'agira aussi de faire le lien avec les productions antérieures sur le sujet, la journée de Toulouse en 2000 et le colloque « Villes et mémoires » organisé par la DIV en juin 2004.

Axe I : séminaire sur la politique de la ville et les transformations de l'action publique (Le séminaire se tiendra durant l'année universitaire, à raison de six à huit séances).

Envisagé sur trois ans, il comportera un renouvellement thématique chaque année. Il pourra se faire en partenariat en fonction des questions traitées (PAJEP-Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire, Comité d'histoire du ministère de la Transition écologique, Cité nationale de l'histoire de l'immigration) pour ne citer qu'eux et dans l'attente de nouveaux contacts et de nouvelles pistes de collaboration.

Le choix des thèmes sera discuté lors des réunions du conseil scientifique. Toutefois, afin de pouvoir engager la réflexion pour la prochaine réunion, il est proposé les thèmes suivants pour les deux années à venir. L'idée étant d'opérer une alternance entre un thème « social » et un thème relevant davantage de la pratique de l'action publique au sens générique du terme. Il appartiendra au conseil scientifique de prioriser les thèmes annuels. Ainsi, pour le volet social du séminaire, il appartient de prioriser l'ordre de passage des trois thèmes proposés : jeunesse, participation des habitants et intégration. Afin d'amorcer la discussion, c'est le premier thème qui sera ici présenté. Il conviendra qu'avant chaque année de séminaire, le choix ainsi que la

déclinaison du thème choisi fera l'objet d'une séance de travail du conseil scientifique afin de déterminer le cadrage scientifique et méthodologique du séminaire de l'année.

Il est enfin à noter que les séances du séminaire (entre six et huit séances durant le calendrier universitaire) pourront être organisées de la manière suivante : 1) Intervention de cadrage par un chercheur 2) Témoignage d'un acteur de l'époque 3) Débat par un discutant. Il est à noter qu'il faudra veiller à une mixité des publics qui assisteront au séminaire : chercheurs bien sûr, mais également professionnels et acteurs de la politique de la ville ainsi qu'élus locaux.

Pour l'année 2023-2024 : la politique de la ville et les questions de jeunesse.

Ce thème paraît en effet correspondre à un trait continu de la politique de la ville depuis son apparition au milieu des années 1970 (la procédure Habitat et vie sociale, tripartite avait été fondée par trois directeurs d'administrations, Robert Lion pour la Construction, René Lenoir pour l'action sociale et enfin, Jean Maheu pour la direction de la jeunesse et des activités socioéducatives). Par la suite, l'approche spécifiquement vers les jeunes apparaît comme une sorte de fil rouge de l'action menée par les instances de la politique de la ville. Cela tient dans une large mesure au fait que la composition sociale des ensembles urbains inscrits dans les dispositifs de la politique de la ville comporte souvent une très forte tranche d'âge 16 - 25 ans. Il conviendra de s'intéresser notamment à la création de dispositifs originaux sur ces thèmes. Le programme de travail pourra se faire notamment avec le PAJEP mentionné ci-dessus.

Pour l'année 2024-2025 : la politique de la ville et la décentralisation.

Née dans le sillage de l'intensification de la déconcentration administrative (période HVS), la politique de la ville (période DSQ) est l'exacte contemporaine des lois de décentralisation votées en 1981 et 1982. Il s'agit donc de deux processus historiques extrêmement liés dont la matrice est en effet commune : comment donner davantage de pouvoirs aux élus locaux dans la conduite de l'action publique locale et comment en renouveler les approches ? Si la période du DSQ apparaît en effet pionnière de ce point de vue, ici également, la longue durée doit être convoquée dans la mesure où les lois de décentralisation ont connu des évolutions durant les années 1990 et 2000. Il s'agira donc de s'intéresser autant aux idées qu'à la mise en œuvre sur les territoires concernés. A cet égard, il sera possible de monter un programme de travail avec certaines d'associations d'élus locaux comme *Villes et banlieues*.

Pour les deux années suivantes (2025-2026 et 2026-2027), deux nouveaux thèmes pourraient faire l'objets de discussion au sein du conseil scientifique : la question de l'intégration pour le volet social et la participation des habitants pour le pôle transformation de l'action publique. En ce qui concerne le volet « action publique », il serait opportun de discuter deux thèmes qui pourront venir étoffer la réflexion : l'influence des modèles étrangers d'une part (le modèle de la Grande-Bretagne a-t-il influencé par exemple le mode d'action publique local à partir des années 1990 ?) ; la professionnalisation au service de l'efficience publique (comment est-on passé par exemple du chef de projet militant dans l'éducation populaire à un type de chef de projet choisi essentiellement pour son diplôme universitaire).

Axe 2 : l'histoire de la politique de la ville par les territoires.

Le comité d'histoire de la politique de la ville ne peut prétendre assumer à lui seul le pilotage des opérations qui s'intéressent à l'histoire de la politique de la ville. Pour cela, il conviendra de travailler en étroite relation avec les centres de ressources de la politique de la ville qui ont notamment pour mission l'animation du réseau local de la politique de la ville. A ce titre, un certain nombre d'entre eux mènent déjà ou ont mené des projets intégrant la dimension historique (et mémoriel) de la politique publique au niveau des territoires concernés. Il en va de même avec les associations d'élus. De ce point de vue, il conviendra d'ailleurs d'établir une typologie des territoires inscrits en politique de la ville, de la métropole à la petite ville, et de ce point de vue, il sera intéressant d'établir une comparaison entre la manière dont l'ANCT appréhende les échelles territoriales et la manière dont la politique de la ville s'est emparée de cette question depuis les années 1980. A cet égard, il ne faut pas oublier qu'aux origines de la politique de la ville, durant les années 1970, il y a eu une réelle volonté des pouvoirs publics de croiser les approches entre aménagement du territoire et renouvellement urbain. Ainsi, les dispositifs intéressant les villes moyennes se sont retrouvés dans les mêmes instances que les opérations Habitat et vie sociale (Fonds d'aménagement urbain entre 1978 et 1981).

Une sensibilisation auprès des dépôts d'archives (municipaux, départementaux et régionaux) devra également être conduite. A terme, il est indispensable que le comité d'histoire puisse assurer la publication d'un guide des sources pour l'histoire de la politique de la ville. Il sera essentiel si l'on veut mobiliser de nouveaux (jeunes) chercheurs.

Afin de valoriser la recherche locale, on peut penser que chaque année, le comité d'histoire organisera une journée d'études décentralisée qui analysera un modèle local de politique de la ville analysé sur la longue durée. La journée d'études pourra se faire bien sûr avec le centre de ressources de la politique de la ville correspondant au territoire ainsi qu'avec une université qui travaille sur les problématiques urbaines. D'ores et déjà, plusieurs territoires s'imposent comme Lyon, Lille, Marseille, Rennes ou bien encore Strasbourg pour appréhender toute une série de spécificités locales. A ces derniers, il faut bien sûr y ajouter ceux qui ont déjà lancé des opérations comme cela s'est fait récemment à Toulouse ou encore le département de la Seine-Saint-Denis qui a déjà fait l'objet de plusieurs séminaires de recherches dont certains à caractère historique (E. Bellanger, Centre d'histoire sociale des mondes contemporains-CHS – UMR 8058).

Le comité d'histoire de la politique de la ville pourrait également proposer une sorte de label pour des initiatives menées localement comme cela a été le cas récemment à Toulouse. Tout comme pour un certain nombre de manifestations scientifiques qui pourraient appréhender de près ou de loin l'histoire de la politique de la ville. Ce que pratique déjà la plupart des comités d'histoire. Il conviendra donc de repérer les laboratoires de recherches qui travaillent de près sur les questions intéressant le comité d'histoire et ici également, les membres du conseil scientifique auront à jouer un rôle en fonction de leurs implantations territoriales et de leurs spécificités disciplinaires.

Axe 3 : soutien à la recherche académique

Chaque année, des mémoires de master sont réalisés sur l'histoire de la politique de la ville ou du moins en rapport avec elle. Ici également, il conviendrait de tenter d'en dresser une liste qui, à défaut d'être exhaustive, pourrait toutefois permettre d'appréhender la mobilisation des chercheurs sur cette thématique. Il conviendrait donc d'établir une sorte de veille scientifique.

Cette veille scientifique, et plus largement l'animation scientifique qui devra être mise en place pour mener à bien cette première programmation scientifique devra se faire en lien avec d'autres instances qui promeuvent également la recherche scientifique autour du fait urbain, qu'il s'agisse du Comité d'histoire du ministère de la Transition écologique, de la Fondation Caisse des dépôts pour la recherche ou bien encore de l'Union sociale pour l'Habitat pour ne citer que ces trois organismes. Il conviendra aussi de se rapprocher des instances du PUCA.

Il est enfin essentiel que le Comité d'histoire puisse aussi soutenir la recherche en mettant en œuvre dès la rentrée 2023 un ou deux contrats Cifre, ainsi que l'octroi de plusieurs bourses de recherches. Ainsi, les travaux produits viendront compléter le travail mené par le Comité. En complément, ce dernier devra également veiller à poursuivre le travail qui a été engagé en ce qui concerne le recueil de témoignages oraux. Cette activité est essentielle dans les missions qui sont assignées au Comité d'histoire. On devra tout autant privilégier les acteurs nationaux que locaux. Il en va de même dans la répartition entre acteurs institutionnels qu'associatifs. Pour cela, il serait bon de pouvoir s'appuyer sur un correspondant régional qui pourrait être en capacité de repérer les acteurs locaux à interroger et à organiser le programme de collecte.

Une fois un certain nombre de matériaux disponibles, il conviendra de se poser la question de la publication de certains actes des recherches conduites. Soit par le biais d'ouvrages, soit par le biais de publications électroniques dont la diffusion paraît assurément plus simple ainsi que moins coûteuse. Ici également, le rôle du conseil scientifique sera requis pour définir la ligne à suivre en matière de production éditoriale. Dans un premier temps, il serait envisageable de proposer des rendez-vous réguliers avec des auteurs qui publient sur ou en lien avec l'histoire de la politique de la ville.